

Guilers, mag

Le magazine municipal
de la ville de Guilers



n°18
Février
2015



Edito du Maire

Maire de Guilers
Directeur de Publication



Pierre OGOR

Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS

Tél : 02 98 07 61 52

Fax : 02 98 07 46 44

Courriel : ville@mairie-guilers.fr

Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Equipe Rédactionnelle :

Pierre OGOR - Claire ZANCANELLO

Photos : Service Communication

Création, réalisation, impression :

Créamix - CERID - 31 rue Frédéric Chopin
BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : février 2015

Vous pouvez adresser vos suggestions, soit par courrier au service "Communication" de la Mairie, soit par mail à l'adresse suivante : laurie.jegaden@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers et personnels municipaux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé au montage de ce magazine.

Sommaire

Édito du maire	p 2
Actualités communales	p 3
Rétrospective	p 4
Service Culturel	p 5
Urbanisme	p 6
Vie sociale - CCAS	p 7
Éducation - Jeunesse	p 8-9
Périscolaire	p 10-11
La Guilthèque	p 12
Les interviews	p 13
Sports - Vie associative	p 14
Expression libre	p 15
Évènements	p 16

Osons agir !

La crise que nous traversons n'est pas qu'économique, elle est aussi sociale et entraîne une perte de repères au sein de notre société.

Ce malaise dure maintenant depuis trop longtemps. Les dirigeants politiques et les plus hautes autorités de l'Etat paraissent naviguer à vue, ce qui ne fait qu'accroître le manque de confiance de nos concitoyens face à l'avenir et renforce la défiance envers les élus ...

Pas de fatalisme, osons, agissons !

L'unité retrouvée dans notre patrie en ce début d'année suite aux attentats, nous laisse croire que cela va aller mieux. Certes ce fut un moment historique avec près de 4 millions de personnes dans les rues de France ; mais le courage collectif et l'unité nationale pour défendre nos valeurs, trop souvent piétinées, doivent perdurer.

Redonnons du sens aux valeurs républicaines et transmettons-les à nos jeunes, à nos enfants...

C'est notre devoir, à tous, au quotidien.

Je m'y attache avec mon équipe sur notre commune.

Avant que l'Histoire ne nous renvoie aux périodes les plus sombres de notre passé, prenons notre destin en main, réagissons, maintenant, tous ensemble.

Le Maire,
Pierre OGOR

Le trophée des jeunes sportifs



Isabelle BRETON



Installée à Guilers depuis 12 ans, c'est en avril 2007 qu'**Isabelle BRETON** rejoint les effectifs de la ville de Guilers. Elle a débuté par des remplacements au poste d'agent d'entretien des locaux dans les écoles et les garderies. Puis, Isabelle a été affectée sur un poste d'ATSEM à l'école Pauline Kergomard et d'animatrice dans les garderies, pendant un an. Après 6 mois en tant qu'animatrice périscolaire, Isabelle devient responsable de l'ALSH périscolaire à l'école maternelle Chateaubriand. Enfin, depuis octobre 2014, elle a rejoint l'équipe administrative et assure le poste d'agent d'accueil à la mairie.

Charlène BLEUNVEN



Charlène BLEUNVEN a débuté sa carrière en 2004, en parallèle de son cursus universitaire, en tant qu'animatrice de colonies de vacances. Ses études terminées, elle décide de poursuivre dans cette voie en exerçant des postes d'assistante sanitaire, d'animatrice, d'adjointe et de directrice de colonies. Dans le même temps, elle travaille pendant 3 ans au service périscolaire de la commune de Locmaria Plouzané où elle effectue de nombreuses missions. Depuis le mois d'octobre, Charlène a pris la direction de l'ALSH périscolaire de l'école Chateaubriand. Elle accueille désormais les enfants, coordonne les ateliers de la pause méridienne et réalise les tâches administratives en lien avec le poste. Elle interviendra également à l'Espace Jeunes pendant les vacances afin de compléter l'équipe en place.

Nathalie MINOUFLET



Assistante maternelle durant 5 années, **Nathalie MINOUFLET** a décidé de quitter la Bretagne en 2003 et a travaillé durant cette période auprès des personnes âgées en maison de retraite. Nathalie a également suivi des formations d'aide-soignante pour enfin revenir à Brest en 2010. Elle a débuté à la mairie de Guilers en 2011 par des remplacements dans les écoles jusqu'en 2014. Depuis le mois de janvier 2015, Nathalie a intégré la fonction publique comme adjoint d'animation sur le site de l'école Pauline Kergomard.

Rétrospective



Les Tréteaux Chantants

Mercredi 15 octobre 2014

Mme Sylviane BENARD a été sélectionnée pour représenter les communes de Guilers et Bohars à la finale qui s'est déroulée à l'Aréna.



La Journée de l'Arbre

Vendredi 17 octobre 2014

Les enfants de grandes sections des écoles publiques et privées de Guilers ont planté symboliquement un arbre portant leur nom, sur le site de Penfeld, en compagnie des aînés du Club Emeraude.



Festival Grande Marée

Du dimanche 23 novembre au vendredi 5 décembre 2014

Le festival a réuni tous les enfants des classes de CE1-CE2 des écoles de la commune afin de leur présenter les contes et récits traditionnels. Le conteur, Tony HAVART était également présent le samedi 29 novembre pour un spectacle gratuit à l'Agora.



CYCLE MEMORIEL 1914 - 1918
Hommage aux poilus de la Grande Guerre



Cérémonie : l'Armistice du 11 novembre

Mardi 11 novembre 2014

C'est en ce jour symbolique, que les élus, les associations patriotiques et les Guilériens se sont réunis afin de rendre hommage aux poilus de la Grande Guerre et ainsi, lancer le début du Cycle Mémoirel "Mission Centenaire 14-18".



En ce jour, Mr FAURE a également été médaillé de la Croix du Combattant ainsi que de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation.



Les Trophées des Jeunes Sportifs

Samedi 15 novembre 2014

80 récompenses ont été remises aux jeunes sportifs de la commune.



Banque Alimentaire

Vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014

Cette année, plus de 2 500 kg de marchandises ont été récoltés.



Rencontre entre les 6^{èmes} et monsieur le Maire

Lundi 15 décembre 2014

Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, les élèves des classes de 6^{ème} de la commune, accueillis en salle du conseil municipal, ont posé de nombreuses questions au Maire.



Le Bois qui Chante

Samedi 20 décembre 2014

Spectacle de fin d'année offert aux enfants de la commune.

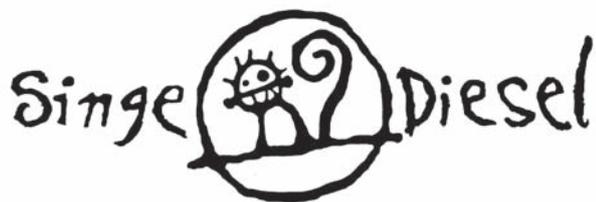


Cérémonie des vœux du Maire à la commune

Samedi 10 janvier 2015

Cérémonie en présence de nombreux Guilériens, membres d'associations et d'élus locaux...

Du nouveau sur la commune



La Compagnie Singe Diesel

Depuis le mois de janvier 2015, la Compagnie Singe Diesel, compagnie de théâtre de marionnettes professionnelle, est accueillie par la Ville de Guilers à la maison des associations rue Saint-Valentin. Fondée par Juan Perez Escala, la compagnie s'adresse à tous les publics, de tous les âges, de toutes origines et tous horizons.

Créée en novembre 2011, Singe Diesel compte à son répertoire quatre spectacles : "L'Histoire de Vincent", "Les Images de Michel", "La Parole de Mora" et "Le Songe du Conteur". Cela permet à Juan Perez Escala de rester en contact avec le public et de favoriser la proximité.

Le travail de la compagnie s'inspire du "réalisme magique", courant littéraire présent en Amérique du Sud, ainsi que des univers fantastiques et poétiques expressionnistes européens.

La compagnie mène également de nombreuses actions artistiques et culturelles, notamment des ateliers de découvertes et de créations de marionnettes.



PORTES OUVERTES

Le samedi 7 mars de 10h à 12h, rue Saint-Valentin à Guilers. Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour découvrir l'univers Singe Diesel

Photos © Télégramme



Mais qui est Juan PEREZ-ESCALA ?

Juan Perez Escala est artiste-marionnettiste. Bercé dès sa plus tendre enfance par l'univers créatif et plus particulièrement par celui de la marionnette, Juan Perez Escala a commencé par travailler pour différentes compagnies de théâtre de marionnettes, pour le cinéma et pour la télévision.

Puis le désir de créer son propre univers et ses spectacles est devenu de plus en plus fort. De là est née la Compagnie Singe Diesel. Originaire d'Argentine, cet autodidacte s'est implanté en Bretagne depuis une quinzaine d'année. Son travail s'enrichit de ces deux influences culturelles.

En effet, envouté par la région et sa culture, Juan y puise son inspiration. Véritable passionné par l'art de la marionnette mais aussi éternel rêveur, Juan nous raconte des histoires qui nous emportent dans un monde chimérique où se conjugue à merveille le réel et le fantastique.

Juan aime transmettre sa passion des marionnettes et ses techniques de papier mâché et de sculpture de la mousse en proposant autour de chaque spectacle des ateliers de création.



Taxe d'aménagement : exonération partielle des abris de jardin



L'article n°28 de la loi (n°2010-1658) de finances rectificative du 29 décembre 2010 a créé la taxe d'aménagement, qui a remplacé l'ensemble des taxes et participations d'urbanisme existantes, dont la taxe locale d'équipement, depuis le 1^{er} janvier 2012.

Cette taxe unique s'applique aux aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (construction, reconstruction, agrandissement de bâtiment, parking, piscine, éolienne, emplacement de tente ou de caravane, habitations légères de loisirs, panneaux photovoltaïques au sol).

La taxe est constituée d'une part intercommunale perçue par Brest métropole et d'une part départementale. Désormais la redevance d'archéologie préventive (R.A.P.) y est adossée. Pour les constructions, la surface taxable correspond à la surface de plancher.

Le calcul se fait ainsi : **Surface taxable construite x valeur forfaitaire x taux.**

Les valeurs forfaitaires sont actualisées au 1^{er} janvier de chaque année en fonction du dernier indice du coût de la construction, et actuellement les taux sont ainsi fixés :

- 3 % pour la part de Brest métropole (5 % dans le secteur du Frotven à Guipavas),
- 1,5 % pour la part départementale,
- 0,40 % pour la R.A.P.

Un abattement de 50 % bénéficie aux résidences principales pour les 100 premiers m², aux sociétés H.L.M., et aux constructions abritant des activités économiques. Les locaux de moins de 5 m² sont exonérés.

Toutefois, l'analyse de ce nouveau dispositif laisse apparaître une difficulté de mise en œuvre pour les abris de jardin. En effet, les abris ayant changé de catégorie, le montant dû pour leur construction est beaucoup plus important.

Afin de contrer cet effet, Brest métropole a voté le 21 novembre 2014, une exonération de 75 % de la surface taxable pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable de travaux (abris de moins de 20 m², ou de moins de 40 m² en zone urbaine du P.L.U.).

Cette exonération ne concerne que la part perçue par Brest métropole.

Exemple de calcul pour un abri de jardin de 20 m² (valeur 2015) :

Part Brest métropole (exonération 75 %) :

$5 \text{ m}^3 \times 705 \text{ €} \times 3 \% = 106,80 \text{ €}$

Part départementale + RAP :

$20 \text{ m}^2 \times 705 \times 1,90 \% = 270,56 \text{ €}$

Total dû = 377,60 €

Attention : il ne peut y avoir d'exonération pour les demandes d'abris incluses dans un permis de construire ! Pour bénéficier de l'exonération, les pétitionnaires devront déposer une demande d'autorisation séparée pour leur abri.

Une notice d'information est à votre disposition au service urbanisme de la mairie.

Un lotissement communal sera aménagé au Nord-Est de la seconde tranche de la ZAC de Pen ar C'hoat. Le lotissement "Les Hauts de Keruzanval" sera composé de 14 lots.

Le permis d'aménager, élaboré par la société URBATEAM de SAINT-RENAN, est actuellement en cours d'instruction auprès du service Droit des Sols de Brest métropole.

Comme pour le premier lotissement communal de la Z.A.C., la municipalité souhaite faciliter l'accès à la propriété de jeunes ménages et privilégier l'accueil des familles ayant des enfants en bas âge, ou susceptibles d'en avoir.

Un dossier d'inscription a été expédié à toutes les personnes qui avaient laissé leur nom en mairie.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez en retirer un à l'accueil de la mairie et le rapporter pour le **15 mars 2015**, dernier délai.



Infos chantier ZAC de Pen ar C'hoat

Depuis le **lundi 9 février 2015**, les accès à ce quartier sont modifiés :

- L'accès de la route de Milizac se fait par la rue Jean Rostand et non pas par le rond-point situé au nord, avec une interdiction aux véhicules dont le poids est supérieur à 3,5 t.
- Cette interdiction se retrouve également rue de Pen ar C'hoat et à la limite de la Z.A. de Kérébars, rue Lucie Randoïn.
- La circulation des poids-lourds se fait par la rue de Milizac et la rue de la Gare.

Nous veillons à ce que ce chantier important se réalise de la meilleure façon pour tous et nous espérons vivement faciliter le bon déroulement des travaux en perturbant le moins possible votre quotidien.



Plan de circulation provisoire lié aux travaux de la seconde tranche de la ZAC de Pen ar C'hoat



Zoom sur l'association Guilers Entr'aide

Guilers entr'aide, en lien avec le CCAS, dénommé à l'époque bureau d'aide sociale, a vu le jour en 1983 pour répondre à la demande de familles en difficultés souhaitant bénéficier de vêtements à prix modérés. Créée sous la présidence de Jeannette MAILLOUX, toujours adhérente à ce jour, l'association organisait de 1984 à 2003, deux bourses aux vêtements annuelles, l'une au printemps, l'autre à l'automne, qui mobilisaient une trentaine de bénévoles dans une ambiance conviviale.



D'autres activités étaient également proposées aux aînés de la commune : promenade mensuelle, repas du mardi à la Maison Saint-Albert et repas exceptionnels servis au Foyer de Kerlaouen.

Aujourd'hui, à l'exception des bourses aux vêtements, l'association poursuit ses activités sociales et compte plus de 20 adhérentes. Anne Marie QUÉAU, présidente depuis 2008, représente l'association au conseil d'administration du CCAS. Ce dernier sollicite Guilers Entr'aide pour des aides financières ponctuelles à des familles en difficultés. En partenariat avec le CCAS, les bénévoles assurent toujours le service du repas à Saint-Albert chaque mardi, auprès d'une vingtaine d'aînés.

Une centaine d'aînés se retrouve également à la salle Panisse, 4 fois dans l'année, pour déguster le kig ar farz et le rougaille-saucisse. Enfin, les adhérentes répondent toujours présentes pour l'organisation des animations du CCAS : goûter de la chandeleur, repas des aînés et collectes de marchandises pour l'épicerie sociale.



Vie Sociale CCAS

Sejour seniors 2015



Le séjour seniors organisé par le CCAS en partenariat avec l'ANCV se déroulera du dimanche 30 août au dimanche 6 septembre dans le Morbihan, au village vacances Ty an Diaoul à Sarzeau.

Au cours de ce séjour, la visite de la région (Sarzeau, Josselin, la presqu'île de Rhuys, la Roche Bernard) et différentes activités (jeux, promenades, soirées animées) sont programmées par le village vacances. Le coût du séjour s'élève à **389€** (hors transport, garantie annulation, et taxe de séjour). Selon leur avis d'imposition, les participants peuvent être éligibles à l'aide financière de l'ANCV pour un montant de 185€, ce qui réduit le coût du séjour à **204€**.

Peuvent s'inscrire au séjour : les personnes retraitées ou sans activité professionnelle résidant en France, ayant plus de 60 ans à la date du départ ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap.

Présentation et inscription au séjour :

le jeudi 26 février à 14h, salle Gauguin

Se munir d'une copie d'une pièce d'identité et du dernier avis d'imposition (reçu en septembre 2014).

Le doyen de Guilers

Né le 23 avril 1922 à Fourmies dans le Nord de la France, le doyen de la commune, aîné de quatre enfants, a d'abord été mécanicien dans les cycles et motos. Puis, il s'est formé à la profession de tourneur sur métaux, qu'il exercera pendant 38 ans au service des sucreries.

C'est la guerre qui le conduit pour la première fois en Bretagne en 1940. Réfugié dans un château à Redon (Ille et Vilaine), il y tiendra un garage pendant un an, avant de devenir "réfractaire et maquisard dans le Morbihan, de 1943 à l'arrivée des Américains".

Il y a 66 ans, Pierre BEAUCHET a épousé Suzanne, avec qui il a eu 3 enfants et élevé deux de ses nièces. En plus des semaines de travail à 50h, il a élevé jusqu'à une cinquantaine de lapins pour la consommation familiale.

Depuis 32 ans, le doyen coule paisiblement ses années de retraite en suivant toujours l'actualité de la société de pompage Moret où il était employé. Cette dernière lui envoie encore fidèlement un colis de Noël chaque année.

Pierre et Suzanne se sont installés sur la commune de Guilers en 1992 pour suivre leur fils marin qui y habitait. Aujourd'hui, ils profitent de leur retraite et jouent régulièrement à la belote le mardi au Club Emeraude. Pierre est également un fidèle abonné de la médiathèque avec pour livres de prédilection, les ouvrages relatant des histoires vécues.



Service Jeunesse



Depuis la rentrée scolaire, de nombreux adolescents de 10 à 14 ans ont franchi les portes de l'Espace Jeunes. Ce nouveau public est motivé pour participer aux animations du service. Ils ont déjà des idées de sorties, de voyages pour la saison...

Le dispositif presk'ados (activités ouvertes aux 10- 12 ans) est une passerelle qui permet aux préadolescents de découvrir l'Espace Jeunes, son fonctionnement, les sorties proposées, les rencontres avec l'équipe d'animation. Une fois les 12 ans révolus, ils peuvent alors fréquenter le local jeunes et participer à des activités en soirée...

Les activités

De nouvelles activités sont mises en place depuis le mois de novembre. Ce programme est réalisé avec les jeunes. Pour cela, des réunions sont proposées le premier vendredi de chaque vacances scolaires.

Les ateliers

Un atelier "**tricote ton écharpe**" a eu lieu lors des vacances de fin d'année. 11 jeunes ont découvert la technique du **tricot** et ont réalisé des **écharpes "snood"**.

Les sorties

Des sorties habituelles comme la **patinoire**, le **bowling** ou encore le **cinéma** sont organisées.

Les soirées

Lors des vacances de la Toussaint, une **sortie en boîte de nuit** a été organisée avec les Espaces Jeunes des différentes communes du pays des Abers et du pays d'Iroise. Les adolescents de plus de 14 ans ont pu profiter de cette première sortie dans un cadre sécurisé. Seuls les jeunes accompagnés par leurs animateurs pouvaient entrer dans le club. D'autres soirées ont été proposées comme la diffusion d'un **film** dans la salle de spectacle de l'Agora ou un **repas raclette** pour fêter la fin de l'année.

Des actions en partenariat se mettent en place avec les communes de Bohars et de Plouzané : journée grands jeux organisées au fort de Penfeld, ateliers esthétiques, sorties en commun.





Autofinancement

Les actions d'autofinancement permettant de financer une partie de leurs activités de loisirs ce sont succédées : Les jeunes ont participé au **service des repas** pour les bénévoles lors de la fête des 70 ans de la libération de Guilers ou lors des vœux du maire.

D'autres jeunes ont réalisé des **emballages de cadeaux de Noël** au Leclerc, la semaine de Noël.

Depuis la rentrée, l'équipe d'animation propose des **ateliers cuisine de crêpes** dont l'objectif est de former suffisamment de jeunes pour pouvoir assurer des autofinancements "vente de crêpes".

Pour cela, il faut donc apprendre la technique tout en respectant une certaine cadence, connaître les règles d'hygiène...

Ainsi, **des ventes de crêpes seront proposées prochainement sur la commune.**



Le partenariat avec les collèges de la ville

Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté du collège de Croas Ar Pennoc, une action de **sécurité routière** a eu lieu le mardi 16 décembre pour les 5^{èmes} du collège. Un intervenant de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer, spécialisé **deux roues**, a proposé une information sur les bons comportements à adopter en deux roues. L'intervention s'est déroulée en deux étapes : tout d'abord un rappel sur les éléments de sécurité du vélo et du cycliste, puis, un parcours pour vélo, une mise en pratique des règles de sécurité et des connaissances du code de la route.



La rencontre avec Monsieur le Maire

Les 6^{èmes} de Croas Ar Pennoc et de Ste Marie (soit 5 classes) ont pu rencontrer le Maire et Mme Nedelec (Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, à l'Enfance et à la Jeunesse).

Ils ont été accueillis dans la salle du Conseil Municipal et ont pu poser des questions diverses.

Un moment d'échanges très intéressant pour les élus comme pour les jeunes, au cours duquel ces derniers ont pu être sensibilisés sur les missions du Maire, sur le fonctionnement du Conseil Municipal...





La pause méridienne concerne l'accueil des enfants entre 12h et 14h et comprend à la fois le temps de restauration mais aussi l'encadrement des animations proposées avant ou après le repas.

Ce temps charnière doit être pour l'enfant un moment de restauration, de convivialité, de récupération et de découverte.

Pour cela, la mairie propose des menus équilibrés avec une part croissante d'aliments issus de l'agriculture biologique et de produits locaux. De plus, le cuisinier-gestionnaire introduit régulièrement des aliments peu connus (boulgour, lentilles corail ou quinoa) et des associations de saveurs afin de développer leur goût. Les repas sont ainsi équilibrés et diversifiés.

Par ailleurs, des activités ludiques sont proposées pour les enfants de la maternelle à l'élémentaire. Il est à noter qu'un effort particulier est fait sur la formation des animateurs périscolaires.

Les ateliers autour "du langage et de la communication", thème de notre projet pédagogique, ont lieu depuis les vacances d'automne.



Ateliers quotidiens

Ces ateliers sont proposés tout au long de l'année et toutes les semaines pour les 2 sites périscolaires. Pour les enfants de moyennes et de grandes sections, des animations adaptées à leur âge et à leur physiologie sont mises en place après le repas :

- ▶ **lecture de conte ;**
- ▶ **ludothèque ;**
- ▶ **jeux intérieurs ;**
- ▶ **jeux extérieurs.**

Le lundi, une animatrice propose aux petits une séance de relaxation sur le site Pauline Kergomard. Sur Chateaubriand, l'activité "Langue des Signes" a été mise en place une semaine sur deux.

Les ateliers comme la ludothèque et les jeux intérieurs et extérieurs, sont aussi menés pour les enfants d'élémentaire.

Ateliers autour "du langage et de la communication"

Dans le cadre du projet pédagogique, des animations sont mises en place pour les enfants des 2 écoles sur le temps de pause méridienne.

Un partenariat avec l'association Agora permet de proposer des ateliers diversifiés et de qualités comme :

- ▶ **Digiscrapt** et des jeux autour d'internet ;
- ▶ **Langue des Signes** proposée par des bénévoles ;
- ▶ **Jonglage** proposé par l'animatrice Famille.

Les animateurs de l'Espace Jeunes interviennent aussi 3 fois par semaine sur les deux sites pour proposer :

- ▶ **Jeux de mots** : jeux de société sur les mimes, les mots et les devinettes ;
- ▶ **Jeux d'air** : sur la respiration et le souffle ;
- ▶ **Jeux sportifs** : ultimate, hockey.

Deux autres projets sont en cours d'écriture et de réalisation :

- ▶ **Kamishibai** : une fois par semaine, Valérie de la Médiathèque est intervenue auprès des enfants des deux sites pour leur apporter son aide afin de créer des histoires.
- ▶ **Le P'tit Périsco** (nouveau numéro) : régulièrement les animateurs réunissent les enfants pour discuter ensemble des articles qu'ils souhaitent faire paraître dans leur petit journal. Les journalistes en herbe rédigent eux-mêmes les articles puis les retranscrivent sur informatique. Une parution aura lieu prochainement.



Le Prix des Incorruptibles

L'association "Le Prix des Incorruptibles" apporte une aide aux enseignants, bibliothécaires et animateurs au profit de leurs lecteurs dans la réalisation de leur projet culturel. Il est le premier prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs. Il est mis en place depuis 2011 auprès des élèves de 6^{ème} des collèges de la commune.

Cette année, le prix des Incorruptibles a été étendu à l'école maternelle Chateaubriand. Dans ce cadre, Laetitia LE SAUX, illustratrice du livre "Boucle d'Ours" est intervenue le mardi 3 février dans les classes de grande section. Elle a expliqué aux enfants ce qu'était son travail et comment elle le réalise : Elle dessine tout d'abord ce qui lui passe par la tête. Ensuite, elle réalise les planches en commençant par les fonds puis utilise des pochoirs pour les éléments récurrents de l'histoire (ci-dessous : thème sur la forêt). Laetitia positionne les personnages qu'elle a dessinés et retenus. Puis vient le moment de la pose de la couleur, elle numérote enfin les planches avant de les photographier et de les envoyer au graphiste avant la publication.

Il faut environ 3 mois de travail pour illustrer un album pour enfants.



Avec elle, les enfants ont participé à des ateliers pratiques et ont créé, en suivant ses conseils, une planche de livre (fonds, forêt et bien-sûr ours).

Deux groupes de 17 enfants ont été enchantés de cette découverte d'un métier et surpris du travail que cela demande.

Les 2 sessions se sont achevées par la présentation de deux autres ouvrages qu'elle a illustrés et par la traditionnelle séance de dédicace.

Un merveilleux moment pour les petits comme pour les grands.

Nouveautés

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune de Guilers, présentez-vous en mairie ou à la médiathèque (accompagné d'une attestation d'inscription sur liste électorale ou d'un récépissé de changement d'adresse postale) pour obtenir **un abonnement gratuit d'un an** à la Guilthèque. Vous êtes les bienvenus !

A noter dans vos agendas

"14-18. La vie. La guerre. Les Américains à Brest en 1917" : 155 pages autour de l'arrivée des américains à Brest, en 1917. Ce travail effectué par



Marcel Hervé, spécialiste de la mémoire de Brest, a donné naissance à un livre passionnant.

Cette période tourmentée de 1917, a transformé la ville et influé sur le comportement des habitants. Ce livre retrace des épisodes de la vie à Brest avant la Grande guerre. Il évoque les régiments de la ville, la mobilisation compliquée des gens de mer, l'état des principales forces navales. Puis vient le récit des débuts du conflit, les arrivées de troupes étrangères... Brest n'y a pas échappé, avec le repositionnement des escadres, les mouvements de régiments, l'arsenal et les industries d'armement qui produisaient à plein régime. Est évoqué aussi l'entrée des États-Unis dans la guerre, avec le déploiement du corps expéditionnaire, le rôle dévolu au port breton, l'arrivée de la marine US et des forces aéronavales, les premiers convois, le jazz à Brest...



Samedi 28 février prochain, de 14h à 15h, Marcel HERVE viendra nous présenter son ouvrage à partir d'illustrations et de cartes postales, et sera présent à la Guilthèque jusqu'à 17h pour une rencontre-dédicace avec les lecteurs.

Il partagera avec le public sa passion et ses connaissances à partir de cartes postales, de photos et d'anecdotes, témoignages touchants de la vie brestoïse pendant la première guerre mondiale.

Du 28 mars au 4 avril 2015, pour la 10^{ème} édition, retrouvez le spectacle pour les enfants de 3 à 5 ans du festival de "La Petite Marée". Gratuit

Interviews

CARREFOUR EXPRESS - M. et Mme MEUR
21, place de la Libération - 29820 GUILERS

M. et Mme MEUR ont repris depuis août 2007 le magasin Huit à Huit. Depuis le 31 juillet 2013, l'enseigne a changé et le magasin est devenu Carrefour Express.

Avec toujours la même politique de produits, le rayon boucherie/charcuterie traditionnel propose également des buffets froids pour différents événements.

Une nouveauté a également vu le jour : le point chaud (pains et viennoiseries).

M. et Mme MEUR ainsi que 4 employés y travaillent en semaine, du lundi au samedi, de 8h à 20h et le dimanche et les jours fériés de 9h à 13h.



Aurélie LE GALL, Mme MEUR, Lionel KERBOURC'H, M. MEUR

ORPI - Mme COAT Michèle
43, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS



Orpi, enseigne nationale, est installée à Guilers depuis novembre 2003. Depuis juin 2013, les locaux se sont déplacés au 43, rue Charles de Gaulle, dans un nouvel immeuble.

Grâce au fichier commun de toutes les agences, le site internet d'Orpi offre un large choix de biens à vendre ou à louer dans le Finistère et la France entière. Les estimations sont également gratuites.

La gérante, Mme COAT Michèle, l'assistante commerciale, Mme HELIES Aurélie et le négociateur, M. BLEUNVEN Frédéric (de gauche à droite sur la photo) sont là pour vous accueillir et vous conseiller du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, ainsi que le samedi de 9h30 à 12h (l'après-midi sur rendez-vous).

Le BabyBasket a pour vocation de faire découvrir le basket aux enfants de façon ludique à travers de nombreux jeux.

L'approche pédagogique du BabyBasket et les objectifs pour les enfants sont de :

- développer la motricité ;
- développer l'autonomie ;
- développer l'aisance corporelle (équilibre, coordination, tonicité) ;
- améliorer sa connaissance de l'espace et sa gestion du temps ;
- l'aider à mesurer ses performances et les formuler.

En bref, des objectifs simples à atteindre.

Les outils et les méthodes utilisés sont adaptés à l'âge des enfants et aux spécificités du BabyBasket :

- utiliser l'imaginaire de l'enfant ;
- proposer des jeux simples ;



- faire des séances courtes ;
- encourager, valoriser, réconforter...

Le BabyBasket est la première étape qui se poursuit ensuite naturellement par le MiniBasket.

Les babys s'entraînent tous les samedis de 10h30 à 12h, encadrés par Raphaël JUIFF, Malorie CLERET, Jacques SIMONIN et Julie RIOU (de gauche à droite sur la photo).

AS Guilers

L'ASG compte 340 licenciés (80 débutants, 35 U11, 38 U13, 19 U15, 16 U17, 70 U19 + Seniors, 24 Vétérans, 15 Loisirs, 40 dirigeants et éducateurs). Le nombre de jeunes est en progression chaque année, certainement lié à la qualité de l'encadrement. On constate 40 licenciés supplémentaires en 2 ans.

Chaque catégorie est gérée par un responsable chargé de l'organisation globale de la saison et participe aux réunions mensuelles du Comité Directeur. Ces personnes sont, entre autres, les relais entre les parents et le Comité. Techniquement, deux salariés se chargent de structurer et d'accompagner les dirigeants pour apporter encore plus de qualité aux séances. Ils proposent une commission technique afin d'animer et de former

les jeunes éducateurs. Cela permet également de garder une cohérence technique d'ensemble sur l'association.

Cette saison, les éducateurs s'occupent également des classes foot (sections sportives) mises en place en collaboration avec les deux collèges de la commune et avec le soutien de la ville de Guilers. Ce sont environ 40 dirigeants qui se relayent en semaine et le week-end pour encadrer et pour mener les plateaux, entraînements et matchs de nos jeunes, seniors, vétérans et loisirs.

Notre association grandit et les futures infrastructures ne feront que renforcer la dynamique positive que connaît le club.



Aïkido

Né en 2011, ce jeune club dynamique dispense une discipline martiale d'une rare finesse dans une ambiance studieuse et conviviale.

Basée sur l'anticipation de l'action, la vitesse de réaction, la souplesse et la fluidité du mouvement, cette discipline utilise la force de "l'adversaire" pour contrôler et neutraliser l'attaque.

Cet art, sans catégories d'âges ou de poids, ne pratique pas la compétition. De ce fait, il est accessible à tous, hommes ou femmes qui peuvent travailler en fonction de leur possibilité physique.



La pratique comporte des techniques à mains nues, au bokken (sabre de bois), jo (bâton) et tanto (couteau en bois).

Que vous soyez d'âge tendre ou d'âge mûr, l'Aïkido développe la concentration, la souplesse, la synchronisation, l'équilibre, les réflexes et la maîtrise de soi.

Le club travaille dans le dojo du complexe sportif Louis Ballard les mardis de 20h à 21h30 et les jeudis de 19h30 à 21h30. Il reçoit les pratiquants à partir de 16 ans et accueille également les personnes porteuses d'un handicap.

Vous pouvez venir voir ou vous renseigner au **06 88 37 18 02** ou au **06 63 76 87 66**.

Guilers Équitation

Nouveaux titres.

Championnat de France de CSO : **Evan-Alexis CROGUENOC** a remporté le titre de champion de France Poney 1D Minime 1.

Championnat de France d'endurance en attelage : **Florian PERON** (1^{er}) et **Michel LARREUR** (2^{ème}).

Bravo à tous !



Majorité municipale

Gouverner, c'est prévoir



Emile De Girardin disait : « Gouverner c'est prévoir ». Cette formule est bien connue, mais correspond t'elle toujours à la réalité ? Prévoir devrait en effet être l'apanage des hommes politiques, car prévoir c'est anticiper pour mieux préparer l'avenir. C'est cela qu'attendent nos concitoyens de leurs élus.

Depuis maintenant 7 années notre groupe municipal travaille sans relâche avec cette vision d'avenir en mettant en place des équipements programmés pour la durée et la notoriété de notre commune : les structures d'accueil pour les aînés, l'école de musique, la maison de l'enfance, le fort de Penfeld... Tous ces investissements sont réalisés dans un seul but, pour les Guilériens d'aujourd'hui et de demain. Le résultat ne s'est pas fait attendre : plus de 300 habitants de plus au dernier recensement, c'est bon pour le dynamisme

économique de la commune et c'est un encouragement à poursuivre dans cette voie au cours de ce mandat. Trois réalisations structurantes sont en cours de lancement : l'extension du groupe scolaire Pauline Kergomard, une grande réflexion sur l'évolution de nos structures sportives avec la réalisation prochaine d'un terrain de foot synthétique et un lotissement communal.

Nous regrettons que dans le même temps, le conseil général, malgré les promesses de notre conseillère départementale, n'ait pas cette vision des choses. Il suffit de regarder comment a été aménagée de manière minimaliste la mise en sécurité de la route de Saint-Pierre, dont le chantier n'est toujours pas achevé et de quelle façon s'engage la requalification de l'axe structurant Saint-Renan Gouesnou qui restera, après travaux, inapproprié à l'importance du trafic routier enregistré sur cet axe. Gouverner c'est prévoir disions nous, avec de telles réalisations, malgré tout très coûteuses, l'avenir reste toujours derrière nous. Nous attendons aussi depuis de très nombreuses années le rond-point au débouché de la route de Milizac. Les prochaines élections départementales le fera t'il sortir de terre ? C'est ce que nous espérons pour la sécurité des usagers.

Le Groupe Continuos Guilers Autrement

Articles des élus de l'opposition municipale "Guilers Avenir"

Pascale Mahé, Bernard Cleret, Anne Lagadec, Nicolas Laforge, Odile Léon.

Au nom de notre groupe, nous vous souhaitons une bonne année ainsi qu'à vos proches.

L'année 2014 a été marquée par plusieurs dossiers sensibles, et principalement liés à l'environnement.

En ce qui concerne les ISDI "Installation de Stockage des Déchets Inertes", notre action a permis aux riverains de prendre connaissance des dossiers, d'échanger avec les porteurs de projet, et d'initier des démarches auprès du préfet, seul habilité à donner l'autorisation. Suite à la réunion publique organisée par les collectifs, le projet du Styvel a été abandonné et celui de Kerloquin a été autorisé par arrêté préfectoral du 31 décembre 2014. Nous resterons bien sûr vigilants quant au suivi de cette dernière installation.

Autre dossier environnemental, l'extension du plan d'épandage de la société Cargill (épandage de boue d'algues) à Kerboroné, qui a donné lieu à un véritable débat en séance de conseil municipal du 15 novembre dernier. Suite aux échanges, nous avons maintenu notre vote contre et avons constaté qu'une partie de la majorité n'a pas suivi l'avis du maire et partageait notre point de vue : le conseil municipal a donc émis à la majorité, un avis défavorable au projet.



Nous avons pris part comme la majorité des citoyens aux manifestations organisées suite aux attentats de début janvier ; comme vous tous, nous avons tenu à soutenir la liberté d'expression, la tolérance, la laïcité, la démocratie... Et à en témoigner devant le conseil municipal du 29 janvier 2015.

Nous aussi nous sommes Charlie !

Vous aurez justement l'occasion en 2015 de montrer votre attachement à notre démocratie et au droit de vote acquis de haute lutte. En accomplissant votre devoir de citoyen, vous marquez votre soutien à notre démocratie et par là même à la liberté qui forge notre Nation. Alors, aux urnes en mars pour les élections départementales et en décembre pour les élections régionales...

Évènements



DREYFUS / DEVOS
Humour / Spectacle

Samedi 28 février 20h30

Salle Agora **10€ / 15€**



**Des histoires de...
Gastronomie
en Finistère**
Documentaire

Dimanche 8 mars 16h

Salle Agora **3€**



Paris brûle-t-il ?
Ciné dimanche

Dimanche 22 mars 16h

Salle Agora **Gratuit**



Rue du rêve - Conte

Samedi 4 avril 10h30

Salle Jean de Florette **6€ / 3€**



Sarah Mac Dougall
Musique du monde : Folk du grand nord

Samedi 25 avril 20h30

Salle Agora **15€ / 10€**



Fête de la Bretagne
En partenariat avec Astropolis

Dimanche 24 mai

Fort de Penfeld **Gratuit**



Fête de la Musique

Samedi 20 juin

Centre ville **Gratuit**



**Qu'est-ce qu'on a fait
au bon dieu ?**

Fort ciné

Vendredi 3 juillet 22h

Fort de Penfeld **Gratuit**